Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260127-DEL_2026_016-DE

VILLE DE
Dinard

PÔLE PILOTAGE
Direction générale des services

Date de la convocation : 21 janvier 2026
Nombre de membres en exercice : 33

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 27 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept du mois de janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DINARD, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Arnaud SALMON, Maire.

Présents : Mmes Marie-Claire MERVIN, Martine GUÉNÉGANT, M Christian FONTAINE, Mme Muriel BEZIEL, M Vincent REMY, Mme Catherine CABOT, M Philippe BECAN, Mme Mirella JEAN DE DIEU, MM Frédéric SOHIER, Kevin STEINBACHER, Christian CHAUFOUR, Mme Guenhaëlle VEDIE, MM Thierry DE LA FOURNIERE, Marc LE GUIFFANT, Yannick LOISANCE, Mme Nolwenn GUILLOU, M Bruno DESLANDES, Mmes Catherine GUGUEN-GRACIE, Claudia GAUVIN, Annick PORTES, MM Jean-Louis VERGNE et Eric GARNIER.

Absents représentés :
- Mme Laure ZATORSCHI donne pouvoir à M Thierry DE LA FOURNIERE
- M Joyce DOUMENGE donne pouvoir à Mme Marie-Claire MERVIN
- Mme Eva HELAINE donne pouvoir à Mme Catherine CABOT
- Mme Marion VATAR donne pouvoir à Mme Muriel BEZIEL
- M Jean-Patrick GUIBOUT donne pouvoir à Mme Martine GUENEGANT
- Mme Michèle ARMANDARY donne pouvoir à M Christian FONTAINE
- M Eric DYEVRE donne pouvoir à M Vincent REMY
- M Fabrice LE TOQUIN donne pouvoir à M Jean-Louis VERGNE
- Mme Claude BENEZIT donne pouvoir à M Eric GARNIER

Absente :
- Mme Valérie SIMON

Madame Catherine GUGUEN-GRACIE est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Affaire inscrite à l'ordre du jour

PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.

DELIBERATION N°2026/016 – VALIDATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er JANVIER 2026 – BUDGET COMMUNE – BUDGETS ANNEXES

Présents : 23 **Représentés** : 09 **Votants** : 32

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260127-DEL_2026_016-DE

Comme chaque année, le tableau des effectifs arrêté au 1er janvier est soumis au vote du conseil municipal.

Celui présenté est mis à jour des modifications partielles votées tout au long de l'année 2025.

Les 356 postes pourvus sur emplois permanents de la commune et les 6 postes de ses budgets annexes sont convertis en ETP au regard, notamment, des agents travaillant à temps partiel (21) et à temps non complet (23).

Ce nombre en ETP ne tient pas compte des agents en disponibilité d'office (4), en disponibilité pour convenances personnelles (11), en détachement à l'extérieur (3).

———

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2025-063 du 27 mars 2025 portant validation du tableau des effectifs au 1er janvier 2025,

Considérant la nécessité de prendre en compte les modifications du tableau des effectifs intervenues depuis le 27 mars 2025,

Considérant la nécessité de faire la distinction entre les emplois permanents et non permanents au sein de la collectivité,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE

Article 1er : de valider le tableau des effectifs du personnel sur emplois permanents au 1er janvier 2026 :

COMMUNE

		Commune	
PAR FILIERES ET PAR GRADE	Catégorie (A, B, C)	Créé(s)	Pourvu(s)
DGS	A	1	1
DGA	A	3	2
Attaché hors classe	A	1	1
Attaché principal	A	8	8
Attaché	A	9	8
Rédacteur principal 1ère classe	B	6	6
Rédacteur principal 2ème classe	B	6	6
Rédacteur	B	9	9
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	32	31
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	7	7
Adjoint Administratif	C	16	16
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE / EMPLOIS FONCTIONNELS		98	95
Ingénieur Hors Classe	A	1	1
Ingénieur principal	A	4	3
Ingénieur	A	1	1
Technicien principal 1ère classe	B	8	8
Technicien principal 2ème classe	B	0	0
Technicien	B	9	8

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260127-DEL_2026_016-DE

Agent Maitrise Principal	C	27	23
Agent de Maîtrise	C	[illegible]	[illegible]
Adjoint technique principal 1ère classe	C	30	30
Adjoint technique principal 2ème classe	C	40	38
Adjoint Technique	C	54	54
TOTAL FILIERE TECHNIQUE - TEMPS COMPLET		192	184
Adjoint technique (31 h 30)	C	1	1
Adjoint technique (29h45)	C	1	1
Adjoint technique (28h00)	C	1	1
Adjoint technique (26h15)	C	1	1
Adjoint technique (21H)	C	2	2
Adjoint technique (17h30)	C	1	1
Adjoint technique (15h45)	C	1	1
Adjoint technique (14h00)	C	1	1
Adjoint technique (6 H)	C	1	1
TOTAL FILIERE TECHNIQUE - TEMPS NON COMPLET		10	10
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		202	194
ATSEM principal 1ère classe	C	2	2
TOTAL FILIERE SOCIALE		2	2
Educateur APS principal 1ère classe	B	4	3
Educateur APS principal 2ème classe	B	1	1
Educateur APS	B	2	1
TOTAL FILIERE SPORTIVE		7	5
Attaché de conservation	A	1	1
Bibliothécaire	A	1	1
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	1	1
Assistant de conservation principal 2ème classe	B	2	2
Assistant de conservation	B	4	2
Adjoint Patrimoine	C	2	1
TOTAL FILIERE CULTURELLE		11	8
Chef de service principal 1ère classe	B	2	2
Chef de service	B	1	1
Brigadier principal	C	14	14
Gardien Brigadier	C	1	1
TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE		18	18
Animateur principal 1ère classe	B	2	2
Animateur	B	1	1
Adjoint animation principal 2ème classe	C	2	2
Adjoint d'animation	C	3	2
Adjoint d'animation (32h30)	C	8	8
Adjoint d'animation (25h)	C	2	2
TOTAL FILIERE ANIMATION		18	17
TOTAL GENERAL		356	339

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260127-DEL_2026_016-DE

SERVICE DES EAUX

PAR FILIERES ET PAR GRADE	Catégorie (A, B, C)	Eaux Créé(s)	Eaux Pourvu(s)
Ingénieur	A	1	1
Agent de maîtrise	C	1	1
Adjoint technique	C	1	0
TOTAL FILIERE TECHNIQUE - TEMPS COMPLET		3	2
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		3	2
TOTAL GENERAL		3	2

SERVICE PORT PUBLIC

PAR FILIERES ET PAR GRADE	Catégorie (A, B, C)	Port public Créé(s)	Port public Pourvu(s)
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	1
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		1	1
Agent de maîtrise	C	1	1
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	1
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		2	2
TOTAL GENERAL		3	3

Le nombre de grades inscrits au tableau des effectifs sur emplois permanents de la commune et des budgets annexes est de 362.

L'équivalent temps plein (ETP) pour les agents titulaires et contractuels sur emplois permanents de la commune et budgets annexes au 01/01/26 : 317,33.

Article 2 : de valider le tableau des effectifs du personnel sur emploi non permanent (hors remplacements) au 1er janvier 2026 :

COMMUNE

Délibérations	Grades	EFFECTIFS BUDGETES	EFFECTIFS POURVUS
2020/178	Adjoints techniques	15	13
2021/185 – contrat de projet PVD	Attaché	1	1
2020/034	Collaborateur de cabinet	1	1
2023/084 – Guide conférencier	Vacataire	5	0
2023/085 – contrat de projet transitions	Attaché	1	1
2022/152 - SSIAP	SSIAP	5	0
2025/142 – animateurs vacances scolaires	Adjoint d'animation	12	0
2025/212 – accroissements temporaires	Adjoints administratifs Adjoints techniques Educateur des APS	4 6 2	0 1 0
TOTAL		**52**	**17**

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260127-DEL_2026_016-DE

DINARD FESTIVAL FILM BRITANNIQUE IRLANDAIS (DFFBI)

Délibérations	Grades	EFFECTIFS BUDGETES	EFFECTIFS POURVUS
2023/183 – Directeur technique DFFB	Attaché	1	1
TOTAL		**1**	**1**

Article 3 : de valider le tableau des contrats aidés au 1er janvier 2026 :

COMMUNE

Emplois	POSTES CREES	POSTES POURVUS
CAE	9	0
TOTAL	**9**	**0**

Article 4 : de valider le tableau des apprentis au 1er janvier 2026 :

COMMUNE

Emplois	POSTES CREES	POSTES POURVUS
Garagiste – CAP Mécanique Automobile	1	1
Espaces Verts	1	0
TOTAL	**2**	**1**

Article 5 : de modifier le tableau des effectifs de la commune, à date, tenant compte des besoins de la collectivité.

Grades ou Postes	Budgétés	A créer	A supprimer	Nouveau total
Assistant de conservation principal 2ème classe	2	1	0	3

Le nombre de grades inscrits au tableau des effectifs sur emplois permanents de la commune est de 357 et celui des budgets annexes, de 6, soit un total de 363.

Pour extrait du registre des délibérations du conseil municipal.

A DINARD, le 28 janvier 2026

La secrétaire de séance

Catherine GUGUEN-GRACIE

Le Maire

MAIRIE DE DINARD Ille-et-Vilaine

Arnaud SALMON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 du C.G.C.T., le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, celle-ci ayant été transmise au représentant de l'Etat, le 29 JAN. 2026 et affichée en Mairie, le 29 JAN. 2026

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260127-DEL_2026_016-DE